



TRANSFAGRI | PROGRAMME INTEGRE DE VALORISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

SECTEUR : FORMATION AGRICOLE ET RURALE (FAR)

• Données contextuelles

Au Cameroun, la transformation des produits agricoles est encore peu développée. Ce secteur est caractérisé notamment par des zones rurales pauvres bien que regroupant 47% de la population ; un secteur agricole qui emploie 60% de la population active, avec une prépondérance du secteur informel ; et 40% de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (55% en zones rurales). Chômage, sous-emploi et prédominance du secteur informel sont élevés dans la population active camerounaise, particulièrement dans les zones rurales. Malgré le potentiel agricole important et varié du pays, les productions sont très peu transformées sur place, les PME au sens large ayant du mal à investir le secteur par manque d'appui, de formation et de financement. Les PME représentent 99% des 95.000 entreprises formelles et 34% dans le secteur secondaire, cependant, elles souffrent de l'accès difficile au financement et aux ressources humaines qualifiées.

Le gouvernement camerounais cherche à améliorer la situation dans le domaine. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), feuille de route du gouvernement camerounais pour la période 2010-2020, vise à créer des dizaines de milliers d'emplois par an, notamment à travers le développement de l'agriculture et l'industrialisation du secteur agro-alimentaire. L'AFD, à travers les précédents Contrats de Désendettement et de Développement (C2D), a soutenu cette démarche notamment par le programme d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA, CCM1266) ainsi que les projets Centres de Formation aux Métiers Ruraux (CFMR, CCM1276) et Centres de Formation Professionnelle Sectorielle (CFPS, CCM1277), mais aussi via les autres programmes du C2D sur la formation professionnelle agricole (AFOP) et le conseil à l'exploitation familiale (ACEFA).

Dans le cadre du 3ème C2D, les autorités camerounaises et françaises ont souhaité que la valorisation et la transformation des produits agricoles soient un des thèmes retenus, dans l'objectif de capitaliser sur les projets existants, les pérenniser et renforcer leur cohérence, en favorisant un développement harmonieux des territoires. Le programme TRANSFAGRI s'inscrit dans cette logique en visant au développement et à l'institutionnalisation d'un écosystème de services financiers et non financiers, adapté au contexte

budgétaire national, au bénéfice des acteurs économiques du secteur agroalimentaire.

• Finalités et objectifs de TRANSFAGRI

La finalité de ce programme est de dynamiser les secteurs agricole et agroalimentaire grâce au développement et à la pérennisation d'un écosystème de services au bénéfice des acteurs économiques locaux notamment les PME, GIC et les coopératives.

Le projet a pour principaux objectifs de :

- renforcer les interventions de l'Agence de promotion des PME (APME) en faveur des PME de la branche agro-alimentaire ;
- contribuer à l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) pour améliorer l'accès au financement des entreprises en zones rurales ;
- poursuivre le déploiement des centres de formation professionnelle en gestion publique / privée ;
- accompagner la mise en place d'un mécanisme de pilotage et de financement de la formation professionnelle afin d'en assurer la qualité et la durabilité.

DONNEES CLES DU PROGRAMME TRANSFAGRI

Pays bénéficiaire	Cameroun
Division technique	EDU
Financements	27M€ C2D
Réf. Convention	CCM1443
Durée	5 ans (2017-2022)

• Résultats & impacts attendus

Les principaux effets attendus du programme sont :

- le développement et le rééquilibrage territorial par la formation de jeunes en milieu rural, les actions en faveur de la finance inclusive et les appuis apportés aux PME et TPE du secteur de la transformation qui permettront à celles-ci de financer et de développer leur activité ;
- l'émergence d'un marché local de produits transformés.

• Structuration du programme

Le projet comporte trois composantes sectorielles et une composante transversale :

1. Appuis non financiers aux entreprises

Le programme vise la consolidation et la pérennisation des outils et des activités développés par le programme PMEAA via leur intégration définitive à l'APME. Le PMEAA a été financé dans le cadre du 2^{ème} C2D (5M€) et a pour objectif d'appuyer le développement des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles à travers l'accompagnement des TPE/PE dans deux bassins agricoles pilotes. Le programme TRANSFAGRI assure la continuité de ses activités notamment pour :

- renforcer les capacités de l'APME via les centres d'accompagnement des PME ;
- mettre à disposition de services d'appui aux PME du secteur agricole ;
- élargir la couverture géographique sur trois nouveaux bassins de production.

2. Opérationnalisation de la SNFI

Il s'agit de :

- appuyer le développement par les Etablissements de Microfinance (EMF) de produits répondant aux besoins de financement des populations vivant en zones rurales et notamment des petites entreprises de transformation ;
- améliorer la gouvernance et les capacités techniques, logistiques et financières des EMF ;
- mettre en œuvre des mesures pour la protection de la clientèle et d'éducation financière, notamment en zone rurale.

3. Appui à la formation professionnelle en secteur rural

Cette composante assure la poursuite et la consolidation des activités menées dans le cadre de la mise en place des CFMR (CCM1276). Il s'agit de :

- densifier le réseau de centres (trois centres additionnels sont prévus) ;
- améliorer les capacités de pilotage du dispositif de la formation professionnelle au Cameroun ;
- assurer le financement du secteur avec un mécanisme adapté incluant le privé ;

- définir une stratégie de partenariat public-privé pour la création et la gestion des centres ainsi que le statut correspondant.

4. Coordination et suivi-évaluation du programme

• Mode opératoire

Le Ministère de l'économie, du plan et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) assure la coordination globale du programme et chaque Ministère sectoriel concerné assure la maîtrise d'ouvrage de la composante qui le concerne directement :

Composante 1 : Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA).

Composante 2 : Ministère des finances (MINFI).

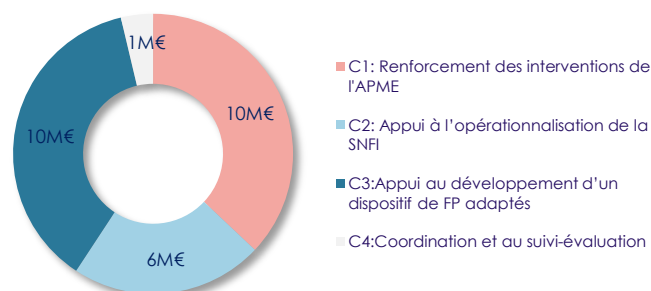
Composante 3 : Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP).

Composante 4 : MINEPAT.

• Financement

Le budget prévisionnel est de 27M€ (3^{ème} C2D) avec des divers et des imprévus intégrés dans chaque composante.

Répartition du financement



| CONTACTS

Siège de l'AFD à Paris :

Virginie LUCAS,
Responsable équipe projet au sein de la
Division EDU
lucasv@afd.fr

Agence de Yaoundé :

Claire GALANTE,
Chargée de projet FP
galantec@afd.fr